

Paris, le 6 avril 2020

Le médico-social face au covid-19

Une reconnaissance pour les professionnels et des mesures supplémentaires pour le secteur du handicap : ENFIN.

La prise de parole conjointe de Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, et de Sophie Cluzel, secrétaire d'état en charge des Personnes handicapées, marque un tournant longtemps attendu dans la prise en considération à la fois des personnes en situation de handicap et de leurs proches aidants, mais aussi des professionnels du médico-social qui, comme les professionnels de santé, constituent une véritable ligne de front dans la crise sanitaire inédite que le monde connaît actuellement.

L'annonce du soutien et du renfort des structures « handicap » ou Ehpad répond à des besoins réels.

Ce renforcement annoncé du soin grâce à une articulation facilitée entre le médico-social et le sanitaire sont des mesures que l'APAJH salue. Concrètement, Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH, espère qu'elles seront vite effectives, notamment en termes de capacités de ressources du secteur sanitaire : *« La spécificité du handicap est réelle mais ne doit pas gommer la pleine citoyenneté attendue pour chacun. Un même accès aux soins quelle que soit la nature du handicap. »*

Mais tout de même, depuis plus d'un mois, le directeur général de la santé, Jérôme Salomon, oublie systématiquement, chaque soir, nos concitoyens en situation de handicap et tous les professionnels du secteur du handicap.»

La Fédération APAJH, souligne cette reconnaissance et ces annonces, qui interviennent après des semaines d'une mobilisation exceptionnelle. C'est un message important, très longtemps attendu, qu'il faut maintenant traduire dans le quotidien des personnes que nous accompagnons, dans les structures d'hébergement mais aussi à distance et à domicile. Au-delà de la reconnaissance de leurs actions pour intérêt général, nos professionnels – éducateurs, infirmières, aide-médecos-psychologiques, agents de service (...) – attendent de pouvoir continuer à répondre aux besoins et attentes des familles en toute sécurité, pour eux-mêmes et les personnes qu'ils côtoient. La réalisation de tests de dépistage du nouveau coronavirus au sein des établissements permettra de retrouver un peu plus de la sérénité nécessaire au sein des équipes.

Les équipes se dépassent, apprennent sur elles-mêmes, compétentes, elles se découvrent créatrices.

« Depuis début mars pour certains, depuis le début du confinement pour les autres, les collaborateurs APAJH répondent présents, avec professionnalisme et engagement, et il est essentiel de le rappeler à chacune de nos prises de parole » réaffirme Jean-Louis Leduc, directeur général de la Fédération APAJH.

La continuité des accompagnements est déjà une réalité pour les enfants et adultes que nous accompagnons dans nos structures, ou à domicile ; une organisation effective est en place depuis des semaines pour répondre aux familles qui expriment de plus en plus leurs attentes

pour des solutions de répit : une demi-journée, une journée, ou un accueil sur plusieurs jours peuvent être modélisés, afin de vivre cette période de confinement dans les meilleures conditions, pour tous.

Accompagner, dans l'ADN de l'APAJH depuis près de 60 ans.

Le suivi des accompagnements, le lien, une vigilance sur la continuité des soins habituels... cela est fondamental pour toutes les personnes en situation de handicap et leurs aidants ; d'autant plus important lorsqu'il s'agit des personnes en situation de handicap psychique.

L'assouplissement annoncé des conditions de déplacements dérogatoires pour les personnes avec troubles du spectre autistique, une déficience intellectuelle, un déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité, ou en situation de handicap psychique, fait partie des réponses nécessaires.

Mais les solutions doivent sans cesse évoluer, s'adapter aux besoins et attentes des personnes. Les associations et organismes gestionnaires apportent leurs expertises au cœur de cette crise sanitaire : « *La Fédération APAJH a près de 60 ans. Depuis sa création, ses militants bénévoles et ses collaborateurs, agissent comme des défricheurs pour être toujours au plus près des besoins et attentes des personnes en situation de handicap. Aujourd'hui, alors que nous vivons une crise sanitaire sans précédent, nous mobilisons à la fois des outils préexistants et nous questionnons l'existant pour en créer de nouveaux, dans un contexte qui évolue sans cesse, jour après jour.* » insiste Jean-Louis Garcia.

Maintenant enfin reconnus par le gouvernement, les professionnels du médico-social méritent que leurs missions soient valorisées.

Dès lors, l'APAJH attend des engagements forts de l'Etat et des précisions quant à savoir comment celui-ci accompagnera les employeurs de notre secteur pour reconnaître financièrement l'engagement des professionnels « *qui mobilisent leurs forces et leur capacité d'innovation¹* ».

Citoyens à part entière même pendant cette terrible crise sanitaire !

A propos de la Fédération APAJH...

Créée en 1962, l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés), association militante et gestionnaire, est le premier organisme en France à considérer et accompagner tous les types de handicaps : physiques, mentaux, sensoriels, psychiques, cognitifs, polyhandicaps, troubles de santé invalidants ... La Fédération, qui compte 14 000 collaborateurs, fait avancer la réflexion et l'action pour assurer à chacun un égal accès aux droits (droit à l'école, droit à la vie professionnelle, droit à la vie sociale et culturelle...). Présente dans 93 départements, elle accompagne 30 000 personnes en situation de handicap, mineures comme adultes, dans près de 700 établissements ou services. Trois principes guident son action : laïcité, solidarité, et citoyenneté.

Contact

Céline DIAZ
Tél. : 06 30 43 60 01
c.diaz@apajh.asso.fr

¹ Verbatim de Sophie Cluzel, Communiqué de presse du 4 avril 2020